



Cerza Conservation

Protégeons la Vie Sauvage

Depuis 2000, le CERZA s'engage sur le terrain pour protéger les espèces en voie de disparition grâce à son association Cerza Conservation. Depuis sa création, l'association soutient divers projets à travers le monde. En 2024, Le CERZA et CERZA Conservation participent à la sauvegarde des Titis Gris en Colombie, des Tapirs terrestres et des Tatous géants au Brésil, des ours polaires au Canada, des Félines au Niger, des Galidies à Madagascar, des Gibbons Hoolock en Inde, des Panthères au Sri Lanka, des Rhinocéros en Inde et des Macaques en Indonésie.

REJOIGNEZ NOS PARTENAIRES !



Mairie d'Hermival
les Vaux



CERZA CONSERVATION ET CERZA

Cerza Conservation est une association à caractère d'intérêt général enregistrée sous le n° W143000924. Le CERZA prend en charge tous les frais de fonctionnement de l'association. **100% de vos dons sont reversés aux projets dans la Nature.**

UN PROJET, UN CONTACT

Le CERZA collabore avec des scientifiques sur le terrain qui travaillent depuis plusieurs années sur les espèces menacées. Nous sélectionnons soigneusement les projets de façon à ce que l'argent reversé aux projets dans la Nature contribue directement à la protection des espèces menacées.

VOUS POUVEZ NOUS AIDER ! COMMENT ?

En Parrainant un ou plusieurs des animaux suivants (pour une somme de 30 €/an par espèce ou 15 € pour les - de 10 ans). Vous recevrez votre certificat d'adoption avec la photo de votre filleul, les magazines de l'association et votre plaque de parrainage dans le parc.

- | | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> Lémuriens | <input type="radio"/> Tapirs | <input type="radio"/> Tigres |
| <input type="radio"/> Pandas roux | <input type="radio"/> Gibbons | <input type="radio"/> Lions |
| <input type="radio"/> Alligators | <input type="radio"/> Girafes | <input type="radio"/> Rhinos blancs |
| <input type="radio"/> Hippopotames nains | <input type="radio"/> Loups | <input type="radio"/> Rhinos Indiens |
| <input type="radio"/> Ours polaires | <input type="radio"/> Loutres | <input type="radio"/> Guépards |

En devenant **Membre Actif** (pour une somme de 50 €/an ou 25 € pour les étudiants). Vous recevrez les magazines de l'association, invitation à l'A.G.

En devenant **Membre Donateur**. Vous recevrez les magazines de l'association, Invitation à l'A.G.

Je souhaite faire un don deeuros.

En devenant **Membre Entreprise**. Vous bénéficierez de nombreux avantages : lien et logo sur notre site internet, publicité dans la Newsletter (plus de 8 000 inscrits), invitation à l'A.G. et visite privilège du CERZA. Pour tous renseignements, contactez Frédéric Houssaye (conservation@cerza.com).

(Ecrire lisiblement s'il vous plait)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Email : _____

Je désire recevoir un reçu fiscal.

Pour faire un don, envoyez un chèque (à l'ordre de CERZA CONSERVATION avec ce coupon rempli à Cerza Conservation - Parc CERZA - 14 100 Hermival les Vaux.



REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

Plus de 450 personnes sont membres de Cerza Conservation ou parrains d'un ou de plusieurs animaux du Parc. Les entreprises peuvent également soutenir un de nos projets sur le terrain.

COMMENT L'ARGENT EST UTILISÉ ?

10 € : Prix de 3 pellicules pour appareils photos pour l'étude des Panthères au Sri Lanka.

20 € par mois : coût d'un kit d'échantillonnage génétique pour étudier les Tapirs au Brésil.

80 € : Prix d'un kit éducatif à destination des populations locales.

150 € par mois : Salaire d'un Ranger pour la protection des Rhinocéros Indiens.

300 € : Prix de 2 GPS pour l'étude des Panthères au Sri Lanka.

1 032 € par an : salaire de 2 instituteurs pour sensibiliser les communautés locales en Inde.

3 500 € : Prix du transfert d'un Rhino vers le parc national de Manas en Inde.

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En 2008, il a été reconnu que l'association présentait un caractère d'intérêt général. Ainsi, les dons des particuliers sont déductibles à hauteur de 66% du versement (dans la limite de 20% du revenu imposable). Les entreprises quant à elles peuvent déduire jusqu'à 60% du montant dans la limite de 5 ‰ du C.A.

Concrètement, pour un don de 100 € à CERZA CONSERVATION, les particuliers pourront déduire 66 € des impôts. Le don représente alors un coût résiduel de 34 € pour le donateur.

Pour tous compléments d'informations, contactez Frédéric Houssaye par email à

conservation@cerza.com

PARRAINEZ UN ANIMAL

